

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 DECEMBRE 2023

Se sont réunis à la Maison du Citoyen - 35 rue du Collège - Carpentras

Alain CAZELLES, Elisabeth DURAND-PELLEGRIN, Charles GABRIEL, Jean-François GRESSE, Pascale MIRADA-HILBERT, Guy FERDINAND, Françoise LAFAURE, Eric RAIMANN, Joël TOMBARELLO, Marie Line MALLET, Maryse VERNET, Michelle SALLES,

Absents excusés : Jeanine BRES, Jean-François CAUVI, Florence CONSTANT, Loic CORBILLE, Roger JACQMIN, Viviane NARDINI , Annie SAVREUX, Jean-Marie SCHOUVEY, Marc SOMMAGGIO

1. PRESENTATION DE LA MUTUELLE PAR M .KERGUEN et TRANCHAT.

La Mutuelle Familiale, retenue pour répondre aux besoins de notre association a été créée en 1937 ; elle est autonome et indépendante , ne sous-traite aucune étape de l'ensemble du processus de gestion Santé. Un dossier va être rapidement envoyé à tous les adhérents reprenant les tarifs et modalités , comprenant un bulletin d'adhésion et les garanties. La Mutuelle Familiale s'occupe de toute démarche administrative telle résiliation de contrat et inscription . Une permanence a lieu tous les vendredi à Carpentras (camion place de l'office du tourisme), et le siège d'Agroparc permet des consultations sur rendez-vous.

Deux permanences seront assurées à la Maison du Citoyen les **jeudi 18 et 25 janvier 2024** pour répondre à toute question. Les horaires et modalités seront ultérieurement communiquées . Dans le cas d'un afflux de questions trop importants, d'autres dates et organisations seront arrêtées. Il sera également possible de prendre un rendez-vous téléphonique ou en visio pour celles et ceux qui le souhaitent.

Toute personne souhaitant adhérer à la Mutuelle Familiale, devra s'être acquittée de sa cotisation à l'association.

Des ateliers de prévention seront également proposés, le premier ayant lieu le 16 avril 2024, il sera ouvert aux adhérents de l'association . Des informations complémentaires seront ultérieurement communiquées.

Les étapes pour la mise en place de la Mutuelle :

- finalisation de la liste (l'équipe en charge du sujet a déjà recueilli un certain nombre d'adresses postales) et communication à Monsieur Tranchat
- parallèlement relecture du courrier , modifications à faire (G. Ferdinand)

- précisions des contacts
- envoi du courrier et dossier par e-mail à l'équipe pour mise à disposition (et communication sur le site Web)
- retour du bulletin de liaison

2. ASSEMBLEE GENERALE DU 2 FEVRIER 2024

Confirmation de la réservation de la salle de La Courtoise .

Décision a été prise de reprendre le format précédent où chacun apporte quelque chose et le complément est acheté. Le bureau se réunira le **10 janvier 2024** pour finaliser l'organisation .

Confirmation doit être donnée sur la convocation et l'ordre du jour qui doivent être communiqués 15 jours avant la date de l'AG.

3. SITE INTERNET

Présentation du site par M . BEHM

Les rubriques sont disponibles, reste à les alimenter ; en attendant les membres de l'équipe seront en charge de gérer les saisies.

Une présentation sera faite à F. CONSTANT, pour étudier la possibilité d'un lien avec McCORMICK.

L'équipe en charge du sujet va se réunir pour valider certains aspects juridiques . Il est déjà prévu d'y faire figurer la Mutuelle, la Newsletter, les statuts et compte rendus de réunions. Un message de fin d'année sera ajouté par Jean-François .

L'adresse du site est **anciens-mcc.fr**

4. BILAN FINANCIER

A ce jour nous avons :

132 contacts

101 adhérents

12 contacts restés sans réponse, 3 refus

16 personnes ont répondu positivement mais n'ont pas réglé leur cotisation.

L'objectif est entre 150 et 180 adhérents en 2024

L'appel à cotisation pour 2024 se fera courant janvier.

L'option virement sera ajoutée.

Pour élargir notre périmètre et approcher des personnes nouvelles, une des options retenues est l'envoi d'informations sur la Mutuelle.

Guy FERDINAND présente un bilan positif qui sera communiqué lors de l'AG
L'essentiel des dépenses est axé sur le site internet, son hébergement et sa gestion. En 2024 s'ajouteront les frais bancaires et d'assurance (environ 100 euros chaque)

Pour 2024 pourra-t'on encore bénéficier du soutien du CSE et de McCORMICK ?
Où allons-nous investir en 2024 ?

5. INFORMATIONS GENERALES

- . Newsletter : après rapide échange on s'oriente plutôt vers une communication trimestrielle. La prochaine sera rédigée après l'AG et disponible sur le site internet
- . Accès à la boutique : Maryse et Pascale doivent se revoir pour finaliser l'organisation et la gestion des colis (réception, règlement etc.)

Avant clôture de la réunion, Guy nous lit un message de Jean-François qui remercie les équipes et donne rendez-vous à toutes et tous en février